

Dom Guéranger en son temps, 1805-1875¹

Jacques Gadille

*Professeur retraité d'histoire contemporaine
Université Jean-Moulin-Lyon III*

Je regrette sincèrement cette absence pour raison de santé, qui me prive de votre rencontre. En effet, j'avais été très sensible à l'invitation que m'avait faite dom André Gozier et le Père Abbé Jean-Pierre Longeat d'ouvrir votre session dans cette antique fondation poitevine de Ligugé, que l'Abbé de Solesmes fit revivre en 1853....

Pour vous permettre de « situer » mon propos, je ferai état de mon attention d'historien de l'Eglise contemporaine à l'oeuvre monastique, attention jalonnée par les colloques de Maredsous en 1972, Solesmes en 1975, après la parution de l'ouvrage de dom Soltner, par les commémorations de saint Benoît, patron de l'Europe, en 1980.... Mais surtout, c'est mon orientation vers l'histoire et la théologie de la Mission à partir de cette date, qui m'a fait découvrir le véritable « sursaut » qui est à l'origine de la formidable expansion monastique dans le monde, à l'initiative des moines d'En-Calcat, dom Robert de Floris et Denis Martin, fondateurs de Tioumliline au Maroc en 1952, puis de Bouaké en Côte d'Ivoire en 1961. Je vous rappelle que l'*Aide Inter Monastique (AIM, devenue Alliance Intermonastères)* a été décidée par les Abbés généraux bénédictin et cistercien, précisément à Ligugé en cette année 1961.² Il en est résulté un extraordinaire élan de fondations outre-mer qui aboutit en 2000 à plus de 350 implantations monastiques dans les continents du « Sud » et en Asie. Saint Benoît et saint Bernard doivent donc être désormais considérés comme patrons non seulement de l'Europe, mais d'une mondialisation placée sous l'égide de la foi chrétienne³.

Mais revenons bien en arrière, à dom Guéranger, dans le cadre de la reconstitution de l'Ordre monastique, après son élimination légale par la Révolution française (décrets du 13 février 1790 de la Constituante et du 18 août 1792 de la Législative). L'essentiel de mon propos sera de montrer que la fondation de Solesmes en 1833 s'insère dans un vaste mouvement de renaissance religieuse qui fut l'exacte réplique à ces décrets.

¹ Cette conférence était prévue dans le cadre de la rencontre du SOB à Ligugé en 2005

² L' AIM continue de fonctionner au monastère sainte Bathilde à Vanves, depuis 1964. Elle publie un bulletin.

³ Françoise Jacquin, « L'implantation des communautés monastiques dans les Jeunes Eglises, 1960-1980 », in Gilles Routhier et Frédéric Laugrand, dir. *L'espace missionnaire, lieu d'innovations et de rencontres interculturelles*, Karthala et Presses de l'Université Laval, Paris - Québec 2002, pp. 229-246. De la même auteure, « Tioumliline, 1952-1968 », in *Nouvelles voies de la mission 1950-1980*, dir. Maurice Cheza, Monique Costermans et Jean Pirotte, CREDIC, Lyon, 1999, pp. 175-186.

A. Une première réplique à la suppression de l'Ordre monastique

1805, année de naissance de Prosper Guéranger, il y a deux siècles est aussi la première année de l'Empire de Napoléon Bonaparte, qui, comme premier Consul, avait consolidé les acquis révolutionnaires : Université et Institut de France, Code civil, Concordat enfin, signé en 1801, mais assorti en 1802 des Articles organiques et en 1806, du Catéchisme impérial, - mesures qui prolongeaient et aggravaient le gallicanisme, c'est-à-dire la subordination de l'Eglise au pouvoir. Dans son article XI, le Concordat prorogait le décret d'août 1792, ainsi libellé : « Considérant qu'un Etat vraiment libre ne doit pas souffrir dans son sein aucune corporation..... anéantit les corporations religieuses. » L'Empire ne laissait subsister que cinq congrégations d'hommes, quatre en raison de leur influence missionnaire, les MEP, les Lazaristes, la Congrégation du Saint-Esprit, les Sulpiciens, - la dernière, les Frères des Ecoles Chrétiennes, pour sa fonction enseignante. Plus généralement, Prosper Guéranger peut être compté parmi « les enfants du siècle », c'est-à-dire cette brillante génération de poètes, romanciers et artistes connue sous le nom de Romantiques, qui grandit sous l'égide de grands écrivains et penseurs, comme Chateaubriand, auteur du *Génie du Christianisme* qui parut en 1802, et Félicité de Lamennais....

Or, aux mesures de proscription, quelques religieux avaient immédiatement réagi : tout d'abord, deux jésuites, les PP. de Clorivière et Varin. Le premier avait fait profession, l'année même de la suppression de la Compagnie de Jésus, 1773 : devenu supérieur de collège puis curé en Bretagne, il ne cessa de s'intéresser à la vie régulière, écrivant, pour les trappistes du Mont-Valérien ses *Considérations sur l'exercice de la prière et de l'oraison*, qui servit de base à la création, dès 1790, d'une *Société des prêtres du Cœur de Jésus* à laquelle fut associée une *Société du Cœur de Marie* confiée à Adélaïde de Cicé, une de ses dirigées. Répondant à la nécessité désormais urgente d'encadrer spirituellement tous les chrétiens, ils se proposaient de « faire reflourir, même dans le siècle, les beaux jours de l'Eglise naissante, faciliter à toutes sortes de personnes la pratique des conseils évangéliques, sanctifier toutes les conditions, opposer une digue puissante aux progrès de l'impiété, au torrent du mauvais exemple.... »⁴ Emprisonné sous l'Empire, il sera le premier supérieur en France de la Compagnie de Jésus restaurée, de 1814 à 1818. Il fut aidé dans cette restauration par Joseph Varin, dont la mère avait été guillotinée en 1794 et qui avait rejoint les *Pères de la Foi*, fondés en Italie en 1798. Protégé par Portalis, il avait ouvert des établissements d'enseignement à Amiens et Belley, qui furent brutalement fermés par Napoléon en novembre

Dom Louis Soltner a publié sa belle biographie, *Solesmes et Dom Guéranger (1805-1875)* en 1974, Solesmes.
⁴ Lettre au cardinal Caprara du 15 janvier 1802.

1807. Habité, lui aussi, d'une « profonde vie intérieure », il fut à l'origine de grandes congrégations féminines, les Soeurs de Notre-Dame, les Dames du Sacré-Cœur, de Sophie Barat, les Soeurs de la Sainte-Famille; il prit part à la restauration de la Compagnie qui en 1820, comptait déjà en France 177 Pères et Frères. Or Guéranger qui l'avait choisi pour directeur a reconnu en lui son premier guide vers la vie religieuse.

Mais il y eut aussi une réaction spectaculaire d'un disciple de M de Rancé, le réformateur de la Trappe au 17^e siècle, - Augustin de Lestrange qui se réfugia avec 20 profès et 3 novices à la Chartreuse de la Valsainte, près de Fribourg, en Suisse.⁵ Son établissement, promu en abbaye en novembre 1794, - un « nouveau Cîteaux » - reçut mission d'« achever la réforme du 17^e siècle », en imposant aux moines un régime d'une extrême rigueur (10 à 11 h de travail pour 4 h de sommeil !), tout en créant en annexe au monastère un tiers-ordre chargé d'enseigner les jeunes du voisinage. Or, en dépit de cette rigueur très vite critiquée, la Valsainte fut à l'origine d'une expansion remarquable en divers pays d'Europe (Piémont, Belgique, Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne (Lulworth) et jusqu'au Canada. Mais, en janvier 1798, sous la pression des armées du Directoire, les moines durent quitter la Suisse : ce fut le point de départ d'une incroyable « odyssée » qui, sous la direction d'Augustin, conduisit quelque 250 moines moniales et jeunes en Autriche, Pologne, Russie pour s'embarquer en 1800 vers l'Angleterre. A compter de 1802, une greffe fut installée aux Etats-Unis, d'où, deux ans après, Lestrange revint en France sous la protection de Talleyrand et de l'abbé d'Astros, un neveu de Portalis. Un nouvel interdit en juillet 1811 le contraignit à un nouveau repli en Angleterre, puis aux Antilles et aux Etats-Unis jusqu'au retour dans la France de la Restauration. Alors eurent lieu une dizaine de reconstitutions (par exemple Aiguebelle, et pour les femmes, Pradines) ; il faut citer surtout le monastère de Meilleray, fondation de Lulworth, qui fut placée sous l'abbatiat d'Antoine Saulnier de Beauregard : c'est à lui, qu'après la mort d'Augustin en juillet 1827, le Saint-Siège confia la visite générale de l'Ordre de Cîteaux, qui fut reconnu en 1894.⁶ Dom Antoine avait dénombré 979 moines, moniales et tertiaires en 1828. Assistant, le 27 octobre précédent, à l'ordination de Prosper Guéranger, il lui proposa d'entrer à Meilleray, mais le nouveau prêtre écarta l'offre, disant « Il eût fallu renoncer aux études ».

On voit combien toutes ces premières réactions vérifient la justesse de cette opinion de Madame Swetchine, une émigrée russe convertie de l'Orthodoxie au Catholicisme,

⁵ Voir d'Augustin-Hervé Laffay, *Dom Augustin de Lestrange et l'avenir du monachisme (1754-1827)*, Cerf, Paris, 1998, 659 p.

⁶ Il se sépara en deux branches en 1847 et Léon XIII le réunifia en 1892, après le rachat de Cîteaux par dom Chautard, -Union confirmée par le chapitre de 1899.

qui confiait à Lacordaire : « .. La Révolution ? – Une vengeance et une miséricorde, un germe sous des ruines... »⁷

B. Restauration des Ordres anciens et floraison de congrégations apostoliques nouvelles

Il faut ajouter que le rachat du prieuré de Solesmes et l'installation des premiers moines le 11 juillet 1833, en la fête de la translation de Saint Benoît s'insère dans tout un mouvement de restauration des anciens ordres monastiques : les moines de la Grande Chartreuse avaient réintégré dès 1816 ; l'ordre dominicain est reconstitué par Henri Lacordaire, après un *Mémoire pour le rétablissement des Frères Prêcheurs* de 1839 qui fit grand bruit ; en cette même année, ce fut la restauration des Carmes, puis, à la fin de 1841, celle des Capucins; enfin le P. Areso restaura les Franciscains en avril 1849 et les abbés Pétetot et Gratry, - l'Oratoire, à la fin de 1852. Quant à la congrégation bénédictine de France, qui, à Solesmes, comptait 40 membres en 1850 et approchait de la centaine, 15 ans plus tard, - elle avait essaimé à Paris, dans le Jura (Acey), à Ligugé, et fondé le monastère de Sainte - Madeleine à Marseille, enfin, en 1866 Sainte - Cécile, le monastère de moniales proche de Solesmes. De 1872 à 1914, on dénombrera 20 fondations ; pour le temps de Dom Guéranger, mentionnons aussi l'influence exercée outre-Rhin et outre-Manche.

D'autre part, toute une série de nouvelles congrégations de vie apostolique et charitable, féminines et masculines s'étaient mises en place, si bien que les effectifs des Réguliers représentaient, en 1861, près du double de ceux des prêtres séculiers, soit 108 776, dont 90 343 femmes, contre 58 200.⁸

C. Le souci du relèvement intellectuel du clergé.

Au-delà de l'institution régulière elle-même, et de sa renaissance, le souci des hautes études, si présent chez dom Guéranger demande aussi une mise en contexte plus brève mais nécessaire. Il a été le thème majeur d'un premier ouvrage rédigé en commun par les deux frères Lamennais, *Réflexions sur l'état de l'Eglise* (1808), où ils soulignaient la médiocre formation du clergé à l'issue de la crise révolutionnaire et son incapacité à défendre la vérité révélée, face à la suprématie que les philosophes et les spécialistes des sciences expérimentales avaient acquise à la raison. A l'*Encyclopédie* de d'Alembert et Diderot, il s'agissait d'opposer une somme de connaissances comparable, en harmonie avec la foi. Félicité de Lamennais proposa en 1817 dans son *Essai sur l'indifférence en matière de religion* un nouveau système de philosophie fondé sur « le sens commun » et une autorité religieuse supérieure à la raison individuelle: ce fut le point de

⁷ Cité par le P. Duval « Sur Madame Swetchine », in Guy Bedouelle, *Lacordaire, son pays, ses amis et la liberté des ordres religieux en France*, Paris, Cerf, 1991, p. 319.

départ d'une lutte contre les tendances gallicanes et la restauration de l'autorité pontificale, s'appuyant sur les aspirations religieuses des peuples. Tandis que son frère aîné, Jean-Marie créait en Bretagne la congrégation des Frères de Ploërmel, pour instruire les enfants des campagnes, - elle essaima ensuite dans nos colonies -, une autre congrégation formait des prêtres destinés à encadrer les petits séminaires. L'abbé Salinis, aumônier du lycée Henri IV lançait, en 1824 un journal, *Le Mémorial catholique*, pour travailler, contre le flot des publications anticléricales, à restaurer l'idée religieuse dans la société française. Or, le jeune Prosper Guéranger eut la chance de poursuivre ses études au grand séminaire du Mans, dont les enseignants étaient de grande valeur comme Bouvier, futur évêque de ce siège en 1833, - auteur d'un Manuel de théologie fondamentale et de morale qui faisait toute leur place à de nouveaux courants, comme la théologie morale d'Alphonse de Liguori, un saint prêtre napolitain, fondateur des Rédemptoristes, au siècle précédent. Ce corps professoral avait projeté une Ecole des Hautes Etudes Ecclésiastiques, projet qui sera réalisé à Paris, 15 ans plus tard, avec l'Ecole des Carmes. Au contact de ces professeurs, le séminariste manceau acquit un goût prononcé pour l'histoire de l'Eglise et la lecture des Pères. Après son ordination, il sollicita un ministère à Paris qui lui laissât le loisir de poursuivre ses recherches sur les premiers siècles de l'Eglise ; il suivit aussi de près le mouvement mennaisien et fut invité à La Chesnaie, où les frères Lamennais avaient groupé, dans une *Congrégation de Saint Pierre*, de jeunes prêtres animés des mêmes vues sur le besoin de « recréer une science catholique en harmonie avec la doctrine chrétienne et qui en découle tout entière ». Le jeune prêtre manceau leur proposa d'écrire une « histoire des papes ». On a pu rapprocher le préambule de cette nouvelle congrégation, - « régénérer l'enseignement de la philosophie, de la théologie et de toutes les sciences... » - des intentions initiales de Guéranger lorsqu'il s'était tourné, en 1831 vers une restauration de la vie bénédictine : « ... Le monastère, écrivait-il alors, devient une réelle université; il fait tomber ce reproche d'infériorité dans les sciences que l'on adresse si souvent aux catholiques, il recueille les traditions des peuples, étudie les langues orientales, évoque l'Antiquité. »⁹ Il avait vu de près l'audience que s'était acquise le journal *L'Avenir* lancé par le groupe mennaisien au lendemain de la révolution de juillet 1830, sous le sigle, « Dieu et la liberté ». Il y avait publié plusieurs articles, notamment sur les conditions de la nomination des évêques. Mais dès le printemps 1830, il avait donné dans le *Mémorial catholique* une série d'articles sur un thème qui lui était plus personnel : « Considérations sur la liturgie catholique », où il exaltait « une liturgie antique, autorisée et

⁸ Voir C.Langlois, *Le catholicisme au féminin*, Paris, Cerf, 1984, *passim*.

pieuse »: il alla jusqu'à célébrer, le 5 juillet suivant, une messe et des vêpres accompagnées du chant grégorien. Il est donc certain qu'il a associé le souci des hautes études à son option bénédictine: il vit un signe de la Providence dans le legs de l'anneau abbatial du dernier supérieur de la savante congrégation de Saint Maur, dom Ambroise Chevreux, par la personne chez qui il avait trouvé refuge, avant d'être compté parmi les prêtres martyrisés au couvent des Carmes en septembre 1792. Son premier soin fut d'acquérir et d'acheminer lui-même les 53 pesants volumes de la célèbre collection des *Acta Sanctorum*, première pierre d'une bibliothèque qui dépassera bientôt les 4 000 volumes. Certes, il se livra à de savantes études sur l'histoire de l'Eglise, et se lia d'amitié avec Jean-Baptiste Pitra, un prêtre érudit d'Autun qui le rejoignit en 1841¹⁰

Mais, dès la préface qu'il écrivit pour son ouvrage sur *Les origines de l'Eglise romaine* (1836), il déclarait : « Le bénédictin peut être savant, mais il est moine avant tout, il est homme de prière et d'exercices religieux ». Aussi, renonça-t-il aux grandes entreprises que lui avaient proposées Guizot (continuation de la *Gallia christiana*) et l'abbé Migne (collaboration aux *Patrologies*). Il préféra appliquer son érudition savante aux sources de la liturgie dans la Rome chrétienne antique et à l'exposition des richesses contenues dans le calendrier de l'année liturgique: de là, à partir de 1840, les 3 volumes de ses *Institutions liturgiques* et la longue série des 9 volumes de son *Année liturgique*, qu'il poursuivit jusqu'à sa mort, sans pouvoir l'achever : cette oeuvre majeure destinée à nourrir la prière des fidèles et des prêtres réalisait en lui une alliance harmonieuse entre l'homme de prière et le savant.¹¹

D. La renaissance catholique sous la Monarchie de Juillet.

La restauration de la Congrégation bénédictine de France et de Saint-Maur se situe dans l'extraordinaire élan de renaissance religieuse et missionnaire qui se développe dans les années 1830, sous un régime pourtant très anticlérical à ses débuts. Rappelons-en brièvement les lignes de force : en matière de pastorale d'évangélisation en direction des classes pauvres, c'est la naissance, au sein d'un groupe d'étudiants, dont faisait partie Frédéric Ozanam des *Conférences de saint Vincent de Paul*. Le même Ozanam demandera à l'archevêque de Paris de faire appel à l'abbé Lacordaire pour les prédications de Carême 1835 et 1836 à Notre-Dame, qui attirèrent des foules d'hommes. A partir de 1840,

⁹ Bernard Plongeron, « Restaurer une congrégation au XIXe siècle » in G.Bédouelle, *Lacordaire...* op. cit. p. 387.

¹⁰ Voué à la recherche et à la publication de manuscrits anciens, il fut le type du bénédictin érudit ; Pie IX devait le créer cardinal et le nommer bibliothécaire de l'Eglise romaine.

¹¹ Par tempérament, dom Guéranger préférait les contacts par conversations ou par correspondances et aux travaux spéculatifs, les écrits de circonstance, permettant à l'homme d'Eglise de prendre position sur les problèmes de l'heure.

Ozanam devait commencer ses leçons en Sorbonne sur le rôle de l'Eglise en Europe au Moyen-Age, tout en gardant cette préoccupation d'action sociale. Elle devait être fortifiée par les graves émeutes populaires de 1848 et de 1871 en France et donner naissance à des systèmes socialistes, marqués désormais par une philosophie matérialiste et un rejet des croyances religieuses. A cette montée de l'incroyance, les catholiques opposèrent les premiers linéaments d'une doctrine sociale de l'Eglise et de la démocratie chrétienne, auxquels prirent part Ozanam et, pour un temps, Lacordaire. Tout cela se développa jusqu'à la mort de dom Guéranger, avec la création de *patronages* de jeunes dans les grandes villes industrielles et des *Cercles catholiques d'ouvriers* par Albert de Mun. Dans cette nouvelle pastorale, dom Guéranger s'engagea, en demandant à ses moines de collaborer aux patronages créés par les abbés Allemand et Timon-David à Marseille, et en invitant la communauté de Ligugé restaurée à coopérer aux activités diocésaines poitevines.

Autre grande entreprise des chrétiens de France, la conquête de la liberté de l'enseignement, - au primaire, par la loi du ministre protestant Guizot en 1833; au secondaire, par la loi Falloux de 1850; au supérieur, par la loi du 12 juillet 1875 organisant les Universités catholiques. Là encore, dom Guéranger suivit attentivement les choses, soutenant la campagne menée à partir de 1844 par son ami Montalembert.

Enfin, un débat théologique de fond proposait de nouvelles réponses à la souveraineté de la raison sur la foi qui avait déjà préoccupé Lamennais : Rome condamna à la fois le *fidéisme* qui faisait à la raison un part trop minime dans l'acte de foi, puis le *rationalisme absolu*, avant que le premier concile du Vatican (novembre 1869- juillet 1870) définisse leurs rapports harmonieux, dans la première de ses deux constitutions. Cependant, d'autres courants mettaient en cause la possibilité même d'une révélation religieuse et la crédibilité de la révélation : le positivisme d'Auguste Comte entendait bâtir une religion de l'humanité et Darwin récusait la validité du récit de la Genèse sur la création et l'origine de l'homme ; de *La vie de Jésus* de Renan (1863) à la philosophie naturaliste de Taine et de Littré, se posaient les bases intellectuelles d'un athéisme qui se donnait les moyens d'une large diffusion sociale et politique (libre pensée et franc-maçonnerie). A tous ces courants, l'abbé de Solesmes, en lien étroit avec l'évêque de Poitiers, Mgr Pie, était résolu à opposer une résistance doctrinale vigoureuse.

E. 1848-1853 : dom Guéranger et Montalembert, ou le clivage entre catholiques intransigeants et libéraux.

Tous ces débats ne restaient donc pas au plan théorique; ils venaient à l'arrière-plan de clivages d'ordre politique et social, qui durcirent les divisions

parmi les catholiques eux-mêmes : une majorité d'entre eux étaient nostalgiques d'un retour à un régime de chrétienté, d'une Eglise forte, soutenue par un régime d'autorité, royale ou « impériale ». Par tradition familiale, l'abbé de Solesmes se rangeait dans la seconde tendance. Moins nombreux, mais aussi influents dans l'aristocratie et la haute bourgeoisie, on trouvait les libéraux, partisans d'une transaction avec les courants parlementaires ou démocratiques, pouvant aller jusqu'à une alliance tactique avec les « modérés », même avec ceux qui, comme Thiers, étaient critiques à l'égard de l'Eglise. Ils revendiquaient, non les droits propres à l'Eglise, mais seulement le bénéfice, pour elle, du droit commun. Enfin, à leur « gauche », on comptait les représentants d'un accord plus large encore, avec les courants républicains, qui allaient jusqu'à souhaiter une séparation de l'Eglise et de l'Etat, compensée par une coopération amiable entre les deux pouvoirs. Pour éclairer la position de dom Guéranger parmi ces courants, je m'en tiendrai à un point particulier, particulièrement significatif : l'évolution des relations amicales entre lui et le comte Charles de Montalembert.

L'amitié entre les deux jeunes hommes s'est nouée à une particulière profondeur : Montalembert séjourna à Solesmes d'octobre à décembre 1835, au sortir d'une grave crise intellectuelle et morale : condamnation de Lamennais à laquelle il se rallia non sans déchirement, déception d'un amour pour une jeune polonaise qui l'avait conduit à une sorte d'errance dans divers pays d'Europe ; sa consolation fut de découvrir la figure d'une sainte femme du XIII^e siècle, Elisabeth de Hongrie, dont il entreprit d'écrire la biographie. Ses longs entretiens avec le prieur de Solesmes lui donnèrent « une haute idée de sa perspicacité et de sa science de l'âme »¹² ainsi que des connaissances historiques de son hôte : il reconnut que « sans lui, (son) travail n'eut été ni complet, ni terminé ». En 1837, après la parution de cette biographie, c'est encore grâce à son ami bénédictin qu'« il approfondit la disposition » de son travail sur saint Bernard, point de départ de son œuvre majeure, *Les moines d'Occident*. Enfin, dans les premiers mois de cette même année 1837, il s'employa activement à obtenir la reconnaissance de la reconstitution de la congrégation bénédictine de France, - démarches à Rome, qui ne furent pas étrangères au « succès prodigieux » de l'été suivant : il écrivit en effet ces lignes dans son journal, à la date du 18 octobre :

« ...Ce dernier (Guéranger), après avoir obtenu le plus magnifique triomphe, l'érection de Solesmes en abbaye, la fondation d'une Congrégation de Bénédictins en France, avec toutes les immunités des anciennes de Cluny, Sainte Vanne et Saint-Maur.... apporte

¹² Ch. de Montalembert, *Journal intime*, Paris, Champion, T. III, 2003, p. 129.

fièrement une mitre et une crosse qui ne tiennent rien de César. C'est immense, incalculable par les résultats..... »¹³

Tout naturellement, il devait rapprocher la pleine réalisation du projet de dom Guéranger de l'accomplissement de son désir le plus cher, son mariage d'amour avec Anne de Mérode, conclu l'année suivante. Il faut souligner aussi la convergence globale des objectifs suivis par les deux amis, au cours des années 1840, dans la défense de l'Eglise.

Lorsque survint la révolution de 1848, ils saluèrent d'une même voix le succès électoral de Louis-Napoléon comme Président de la nouvelle République, - un bouclier contre les excès d'une démocratie directe incontrôlée ! Lorsque l'Assemblée législative vota la loi Falloux, le 15 mars 1850, consacrant la liberté de l'enseignement secondaire, malgré les réserves de quelques évêques et la campagne de Veillot contre ses dispositions, - dom Guéranger se démarqua de ces critiques extrêmes, en se ralliant à la loi :

« ...Voilà bien des chances ! écrivait-il, en mars. Mais il est bien certain que le pays ne veut pas de la liberté de l'enseignement et qu'il faut marcher cependant. Il ne sert de rien de se casser la tête contre les murs.... »¹⁴

Mais bientôt, un dissentiment apparut entre eux, - dom Guéranger regrettant la déclaration publique d'adhésion de Montalembert au régime parlementaire, dans une perspective d'alliance des catholiques avec la bourgeoisie libérale, traversée par des courants anticléricaux. Le dissentiment devint rupture ouverte et vive, à l'automne 1852, quand Montalembert, un moment rallié au Coup d'Etat du 2 décembre 1851, acheminant au Second Empire, s'en sépara avec éclat dans la brochure, *Les intérêts catholiques au 19^e siècle*. Ses coreligionnaires devaient se désolidariser de l'arbitraire d'un régime personnel et rester fidèles à la renaissance qu'avait connue l'Eglise de France, sous l'égide de la liberté politique. A l'Abbé qui lui avait reproché cet écrit comme « une faute », le bouillant comte répliquait :

« ...Vous, vous, le premier moine, le premier abbé libre de la France, elle-même libérée des entraves de la monarchie absolue, vous allez enfler ce flot de prêtres serviles, gallicans, adorateurs de Louis XIV et de Napoléon Ier, que vous m'avez appris à prendre en horreur... » (lettre du 6 février 1853)

Entre deux personnalités aussi affirmées, la rupture était certainement inévitable, - rupture que l'abbé de Solesmes ne cessa de déplorer, gardant fidèlement à son ami le titre d'*Avoué de Solesmes* qu'il lui avait donné aux premiers temps de leur amitié.¹⁵ Elle était

¹³ *Idem*, p. 332.

¹⁴ Archives de Solesmes.

¹⁵ (Dom Delatte), *Dom Guéranger, Abbé de Solesmes par un moine bénédictin*, Paris, Plon, Tours, Mame, 1910, T.II, p. 369.

néanmoins le signe d'une cassure entre catholiques libéraux et ultramontains, que les luttes politiques du Second Empire ne feront qu'accuser : perte du pouvoir temporel des papes et occupation de Rome par les révolutionnaires italiens (septembre 1870); condamnation des « libertés modernes » par le *Syllabus* (décembre 1864), alors que Montalembert s'en était fait le chantre à Malines en Belgique, l'année précédente ; enfin, contestation par Montalembert et ses amis de la marche à l'infaillibilité pontificale que proclamera le premier concile du Vatican, alors que dom Guéranger publiait un éloge de la centralisation romaine sous le titre, *La monarchie pontificale* (1870).

F. Une convergence maintenue des recherches pour la défense de l'Eglise.

Cependant, avec le recul, nous pouvons juger que cette divergence politique reposait sur des malentendus. L'intuition exaltante des années de la Monarchie de Juillet où les catholiques de France avaient cru que la société pouvait être reconstruite en faisant appel aux seules forces de l'Evangile avait gommé la diversité des options politiques. Mais, après 60 ans seulement, le souvenir restait vif d'un régime qui assurerait la protection de l'Eglise : dom Guéranger n'avait-il pas écrit à Montalembert, le 11 août 1852 : « Tout est perdu, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de refaire le monde par l'Eglise. » Devant la gravité de la crise sociale, il était naturel que la nostalgie d'une nouvelle chrétienté refît surface, pour la conjurer. Le risque était que l'on projetât de bâtir une « contre-société chrétienne » s'appuyant sur un pouvoir fort, impérial ou monarchique qui se mît au service de l'Eglise. L'autre écueil était de sacraliser une liberté encadrée par un régime représentatif « censitaire », qui écartât les « dérives » d'une démocratie populaire. La profonde amitié née au milieu des années 30 s'était fracturée sur l'incompatibilité de l'une et de l'autre de ces options politiques, que reflétaient les divisions des catholiques en deux groupes importants, intransigeants et les libéraux, et devaient entraîner bientôt leur isolement politique.

Mais il convient aussi d'observer qu'au-delà de ces choix politiques et de leur contingence, les deux amis continuèrent d'œuvrer, en profondeur, à une bonne connaissance de l'Eglise, d'où résulterait sa meilleure insertion, à terme, dans les diverses couches de la société.

Le comte de Montalembert mit à profit les loisirs que lui laissait sa mise à l'écart de la politique active, pour approfondir l'histoire du monachisme occidental qu'il avait entamée dans la foulée de sa biographie de saint Bernard. Il espérait la poursuivre jusqu'à la mort de celui-ci, en 1153 ; 5 volumes parurent, de 1861 à 1870, mais l'ampleur de

la tâche l'empêcha de dépasser l'étude de l'influence du monachisme sur la société féodale, dont il dressa un tableau suggestif : « Cette société, dans sa jeunesse a été partout vivifiée, dirigée, constituée par l'esprit monastique dans toute l'Europe », écrivait-il dans son introduction (p. XI du T. I de l'édition de 1868). Il corroborait ainsi l'apport substantiel que les travaux de Guizot et d'Ozanam avaient établi, contre les schémas hérités de l'historiographie du 18^e siècle : l'Eglise chrétienne avait eu une fonction décisive dans la reconstruction de la vie culturelle, économique, politique de l'Europe après les Invasions barbares. Pourtant, loin de décrire un Moyen-Age idéalisé, son étude concrète des hommes et des événements manifestait la force transformatrice des sociétés contenue dans la foi et la prière chrétiennes, montrant ainsi qu'elle était loin d'être éteinte !

Or, on peut légitimement rapprocher de l'œuvre monumentale de Montalembert les ouvrages historiques de dom Guéranger: à partir de 1848: sa biographie de sainte Cécile, qu'il ne cessa d'enrichir montrait son intérêt persistant pour l'étude des premiers siècles de l'Eglise. Il analysa aussi les mystiques médiévaux, par exemple les écrits de sainte Gertrude d'Hefta (morte en 1301); enfin il entreprit une biographie de saint Benoît qu'il ne put achever. Mais, on le sait, l'abbé fondateur de Solesmes se défendit toujours d'être un savant ou un auteur. Son vrai souci était de restaurer le sens de Dieu et le goût de la prière en Eglise au sein du peuple de France: c'est après un séjour à Solesmes, qu'un moine autrichien déclarait : « L'esprit de la sainte Règle, la grande force de la liturgie, la splendeur de l'office divin, le plain-chant, - voilà ce qui nous manque ! »¹⁶

Parallèlement à la promotion de la liturgie romaine, à laquelle il continuait à se consacrer, il y eut deux domaines où il intervint, entre 1856 et sa mort, en 1875 : la réfutation du « naturalisme en histoire » et la reconstitution de l'Oblature bénédictine.

Sur le premier point, il donna une série d'articles à *L'Univers* où il soumettait à une vive critique les perspectives d'auteurs connus de l'école catholique libérale, le duc de Broglie, Mgr Maret, doyen de la faculté de théologie de Sorbonne, enfin, le comte d'Haussonville : il leur reprochait de faire par trop l'économie du surnaturel dans leurs exposés : - pour le premier, dans l'histoire des quatre premiers siècles de l'Eglise ; pour le second, dans l'étude des rapports entre philosophie et religion ; du dernier, enfin, la défense de la séparation des pouvoirs, dans une histoire des rapports entre l' Empire napoléonien et l'Eglise catholique.

« Pour un chrétien, répondait-il, la philosophie séparée n'existe pas; de même, pour le chrétien, il n'y a pas d'histoire purement humaine.... L'histoire est vraiment la région où se

produit le surnaturel, et il faut avoir le courage de le montrer à vos lecteurs.. » car, avait-il précisé, « la vie de l'Eglise est un fait divin qui s'accomplit sur la terre avec le concours de l'homme, et le catholique a seul la clé de ce mystère. » Il renvoyait son lecteur de façon significative, à l'introduction de la Vie de sainte Elisabeth de Hongrie, où Montalembert avait défendu et illustré ce point de vue.¹⁷

Le second domaine vous touche particulièrement : Ce furent les instructions qu'il dicta en 1874 à dom Gauthey, abbé du monastère de Sainte-Madeleine à Marseille à destination de cette Oblature bénédictine qu'il avait fait renaître en 1868; peu après (1872), dom Camille Leduc fonda à Angers « les Oblates Servantes des Pauvres ». Il s'agissait de grouper des chrétiens vivant dans le monde et s'engageant à vivre dans l'esprit de la Règle, conformément à leur statut de laïcs.¹⁸ Ces instructions adressées, non seulement aux laïcs, mais aux prêtres chargés de les encadrer firent l'objet d'une petite brochure dont le titre exprime tout le projet de l'abbé de Solesmes, *L'Eglise ou la société de la louange divine*.

Il commentait « L'Eglise ne peut pas plus se passer du sacrifice de louange, qu'elle ne se passe du sacrifice de l'autel » (p. 31). Son but était d' « encourager toutes les âmes de bonne volonté à s'unir à la prière des moines; plus généralement, il s'agissait de « tendre à la perfection de la vie chrétienne au milieu du monde », en suivant l'exemple des moines «... qui ne sont en réalité que des chrétiens parfaits attachés uniquement à Jésus-Christ »¹⁹

Extension de *L'Année liturgique*, à tous ceux qui vivent hors du cloître, l'Oblature était non un tiers-ordre, mais un support proposé par les hommes du cloître au simple chrétien désireux de nourrir et de fortifier sa prière, même quotidienne : il y parviendra en suivant le cycle liturgique annuel, en s'appropriant les psaumes « par lesquels Dieu s'est toujours communiqué aux âmes » (p. 18), ainsi que les richesses du sanctoral; enfin, il progressera dans la science des rites, « afin d'en pénétrer le sens, d'en connaître l'antiquité et l'institution et mériter ainsi d'en puiser la grâce que l'Esprit y a déposée » (p. 17).

On peut juger de la fécondité de ces instructions par les applications nombreuses auxquelles elles ont donné lieu : prenons-en ce seul exemple du très volumineux commentaire du calendrier liturgique que Marie de la Passion, fondatrice des Franciscaines Missionnaires de Marie a proposé à ses filles, à la fin du siècle.

¹⁶ Cité par dom Soltner, op. cit. p. 161.

¹⁷ Articles des 15 février 1857 et du 21 février 1858 cités par dom Delatte, op. cit. : voir notamment T. II, p. 116.

¹⁸ Cf. H. Maisonneuve « Oblature » dans *Catholicisme*, 1982, col. 1474 -7.

¹⁹ H. Leroy, « Dom Guéranger et la création des oblats bénédictins » in *La Source*, 2005 (1) p. 25-35.

Somme toute, ce sont là deux axes majeurs de l'évangélisation de notre monde, auxquels, parallèlement et en dépit de leur éloignement sur le terrain politique, dom Guéranger et Montalembert ont travaillé : d'une part, la présence de la pensée chrétienne et de l'Eglise dans le monde de la science et de la connaissance. C'est, de l'autre, la coopération des laïcs, au moyen de la prière et de l'action, à l'œuvre de l'Esprit. Ne peut-on pas affirmer que ces deux objectifs restent les enjeux majeurs pour nous, qui sommes les témoins d'une mondialisation que nous devons nous efforcer de christianiser ?
